# Version longue « Non, deux noms »

## INT.MUSEE - JOUR – XVIII ÈME SIÈCLE

*Le père se promène nerveusement dans le couloir, ajustant son habit. La sage-femme sort d'une chambre voisine. Il se précipite vers elle.*

**1. SAGE-FEMME**

Monsieur BONDOY, votre femme a accouché.

*Le père puis la sage-femme entrent dans la chambre. Le père découvre sa femme, épuisée, allongée dans le lit, tenant le nouveau-né dans ses bras. Il se place aux côtés du lit de la mère.*

**2. PERE**

Comment vous portez-vous ?

**3. MERE**

Epuisée mais heureuse, je vous présente votre fils.

*Le père se lève, la sage-femme récupère l'enfant.*

**4. PERE**

Je me presse d'officialiser la naissance de notre petit Bondoy.

*La mère s'offusque.*

**5. MERE**

Bondoy uniquement votre nom ? Mais il s'agit de notre enfant à tous les deux. Pensez à ma famille, à mon nom ? Ne devrait-il pas être transmis également?

*Le père est désemparé, réalisant les contraintes de leur époque.*

**6. PERE**

Ma chère Anne, vous savez bien que la loi de notre époque ne permet pas de donner le double nom à notre enfant. C'est une règle stricte et immuable.

*La mère résignée.*

**7. MERE**

Cette loi efface ma lignée, m'invisibilise. Elle doit changer!

*Le père prend les mains de la mère avec tendresse.*

**8. PERE**

Mon amour, pour vous, je traverserai les siècles afin que notre enfant puisse porter l'héritage des deux familles qui l'ont engendré.

EXT.DOMAINE - JOUR – XVIII ÈME SIÈCLE

EXT.TRAJET CHEVAL - JOUR - MUSIQUE

*Le père quitte le château à cheval, galopant le long du domaine parmi les champs de taureaux. Son visage exprime détermination.*

EXT.MAIRIE - JOUR – XXI ÈME SIÈCLE

*Arrivé devant la mairie du village, il pénètre à cheval à l'intérieur passant les portes en bois.*

INT.MAIRIE - JOUR - EPOQUE ACTUELLE

*Le père entre en tenue du XVIII -ème siècle et s'approche de l'officier d'état civil.*

**9. PERE**

Bien le bon jour, je viens inscrire mon fils dans les registres de naissance.

*L'employée répond lentement, étonnée par son accoutrement.*

**10. EMPLOYÉ DE MAIRIE**

Bien le bon jour … Monsieur … Euh oui, les registres …

Votre nom est ?

**11. PERE**

Bondoy, mais vous ne me demandez pas le nom de sa mère ?

**12. EMPLOYÉ DE MAIRIE**

C'est le nom du père qui est mis par défaut.

**13. PERE**

J'ai traversé les siècles pour pouvoir mettre les deux noms. La loi m'y autorise n'est-ce pas ?

**14. EMPLOYÉ DE MAIRIE**

En effet depuis 2005, les parents peuvent choisir de mettre les noms de famille des deux parents dans l'ordre souhaité. Evidement un seul nom sera transmissible.

L'employée de mairie lui esquisse un clin d'œil.

Le père répond avec une grande éloquence

**15. PERE**

Parbleu, notre enfant portera donc les deux noms !

Deux parents, deux noms !

Le père donne leurs pièces d'identité FIN.